

18 juin 2014

Monsieur Damien Alary
Président du Conseil Général du Gard
Hôtel du département
Rue Guillemette
30044 Nîmes Cedex 9



Objet : continuité et gratuité de l'itinéraire piéton-cycle sur le site du Pont du Gard



Monsieur le Président,

Il ya près de 30 ans que le Pont du Gard est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Ce site est historiquement un lieu de passage : il attire des touristes, des promeneurs de toute la France, de toute l'Europe et même d'autres continents. Comme le reconnaît le site officiel du Pont du Gard, www.pontdugard.fr, ce site est traversé par les chemins de grande randonnée (GR) numéros 6 et 63, des sentiers de randonnées départementales (PR), un projet de voie verte à caractère national...



Depuis 2003, sa gestion est confiée à un Établissement Public de Coopération Culturelle à caractère industriel et commercial. La clôture du site sur 165 ha incluant l'ex nationale devenue départementale et support des chemins de randonnée pédestre et cyclable, a pour conséquence directe d'en interdire gratuitement la simple traversée à tout usager qui ne souhaiterait pas profiter des activités culturelles et ludiques offertes.



En tant que fédérations nationales représentant des piétons, familles, marcheurs, cyclistes, cyclotouristes, randonneurs, nous nous étonnons de la privatisation de ce GR et voie verte, ce qui constitue, à notre connaissance, une première en France contraire à l'esprit de ces itinéraires.

Nous sollicitons une ré-étude des conditions de clôture de ce site afin de permettre au moins la continuité des cheminements.

En fixant un tarif unique de 10 € pour tout cycliste ou piéton, profitant ou non des activités, vous condamnez les randonneurs à faire un détour de plusieurs kilomètres donc, à terme, à se détourner de ce secteur, pour privilégier d'autres sites, plus accessibles.

Avec les associations locales, les voyageurs à clientèle internationale, nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger sur ce problème qui a des répercussions nationales et internationales.

Dans l'attente d'une réponse constructive, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations très distinguées.



Signataires :

**Association française
pour le développement
des véloroutes et voies vertes - AF3V**
30 avenue Eugène Gazeau - 60 300 Senlis
ebrouwer@af3v.org



Eric Brouwer

**Fédération Française de Cyclotourisme –
FFCT**
12 rue Louis Bertrand
94207 Ivry sur Seine cedex
dominique.lamouller@ffct.org



Dominique Lamouller

**Fédération Française des Usagers
de la Bicyclette
FUB**
12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg
fub@fubicy.org



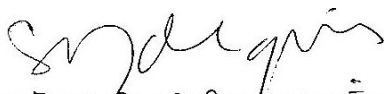
Geneviève Laferrère

**Fédération Française
Union Touristique les Amis de la Nature
FFUTAN**
197, rue Championnet - 75018 Paris
contact@amis-nature.org



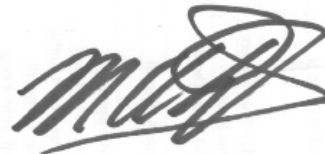
Sylviane Quèze

Cyclo Camping International
38 Boulevard Henri IV – 75004 Paris
www.cci.asso.fr



Sylvie Dargnies

Blue Marble Travel
2 Rue Dussoubs - 75002 Paris
paris@bluemarble.org



Nicolas Clifford

Copie à :

Madame Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Madame Pellerin, Secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, de la promotion du
Tourisme et des Français de l'étranger
Monsieur Cuvillier, Secrétaire d'État chargé des Transports (dont les modes actifs), de la
Mer et de la Pêche
Monsieur Vauzelle, président de la région PACA
Monsieur le Président des départements et régions Cyclables
Monsieur le coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo
Presses nationales et presses locales